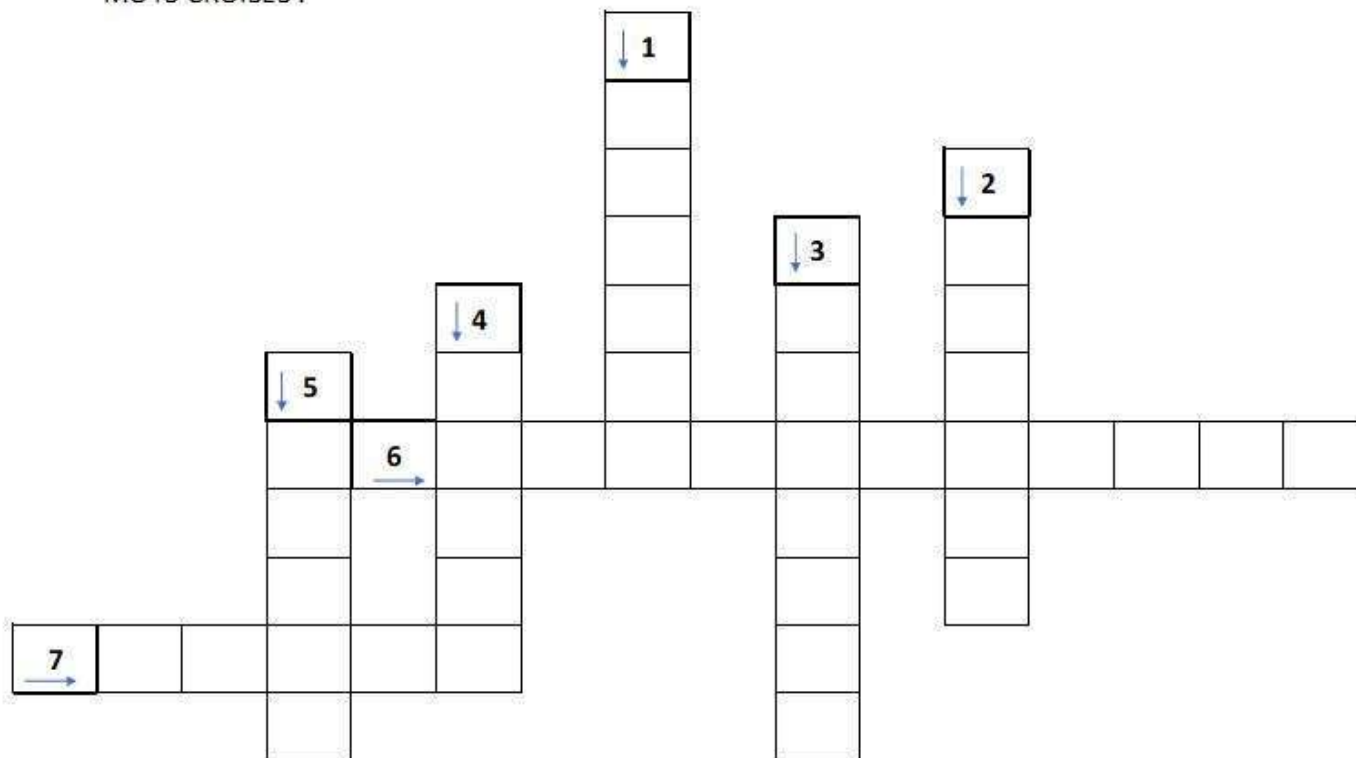




*Association Syndicale Des Dignes
Et Marais de Dol*

MOTS CROISÉS :



Vertical

- 1 Nom Masculin : zone où s'accumule des eaux stagnantes (6 lettres)
- 2 Nom Masculin Pluriel : Voies navigables creusées par l'homme (6 lettres)
- 3 Nom Féminin : Terrain ou territoire complètement entouré par un autre, pour l'association c'est l'ensemble du périmètre (7 lettres)
- 4 Nom Féminin : Dispositif servant à régler l'écoulement de l'eau, d'une écluse, d'un barrage (5 lettres)
- 5 Nom Féminin : Bord d'une rivière ou d'un canal (5 lettres)

Horizontal

- 6 Nom Féminin : Groupement de personnes réunies dans un intérêt commun (11 lettres)
- 7 Nom Féminin : Longue construction destinée à contenir les eaux (5 lettres)



**Association Syndicale Des Dignes
Et Marais de Dol**

RELIER LA BONNE PÉRIODE AUX DIVERS TRAVAUX :

NETTOYAGE DES BUSES SUITE AU
FAUCHAGE .

JUIN

ENTRETIEN DES VANNES ET
CLAPETS .

JUILLET/AOUT

TRAVAUX DE CURAGE AVANT
MISE EN CULTURE DES TERRES .

MARS/AVRIL/MAI

PASSAGE DU BATEAU DÉVASEUR
DANS LES PRINCIPAUX CANAUX .

SEPTEMBRE

BROYAGE ET ENTRETIEN
COURANT DES BERGES .

OCTOBRE

ELABORATION DU PLANNING DES
TRAVAUX DE L'ANNÉE SUIVANTE .

NOVEMBRE/DECEMBRE

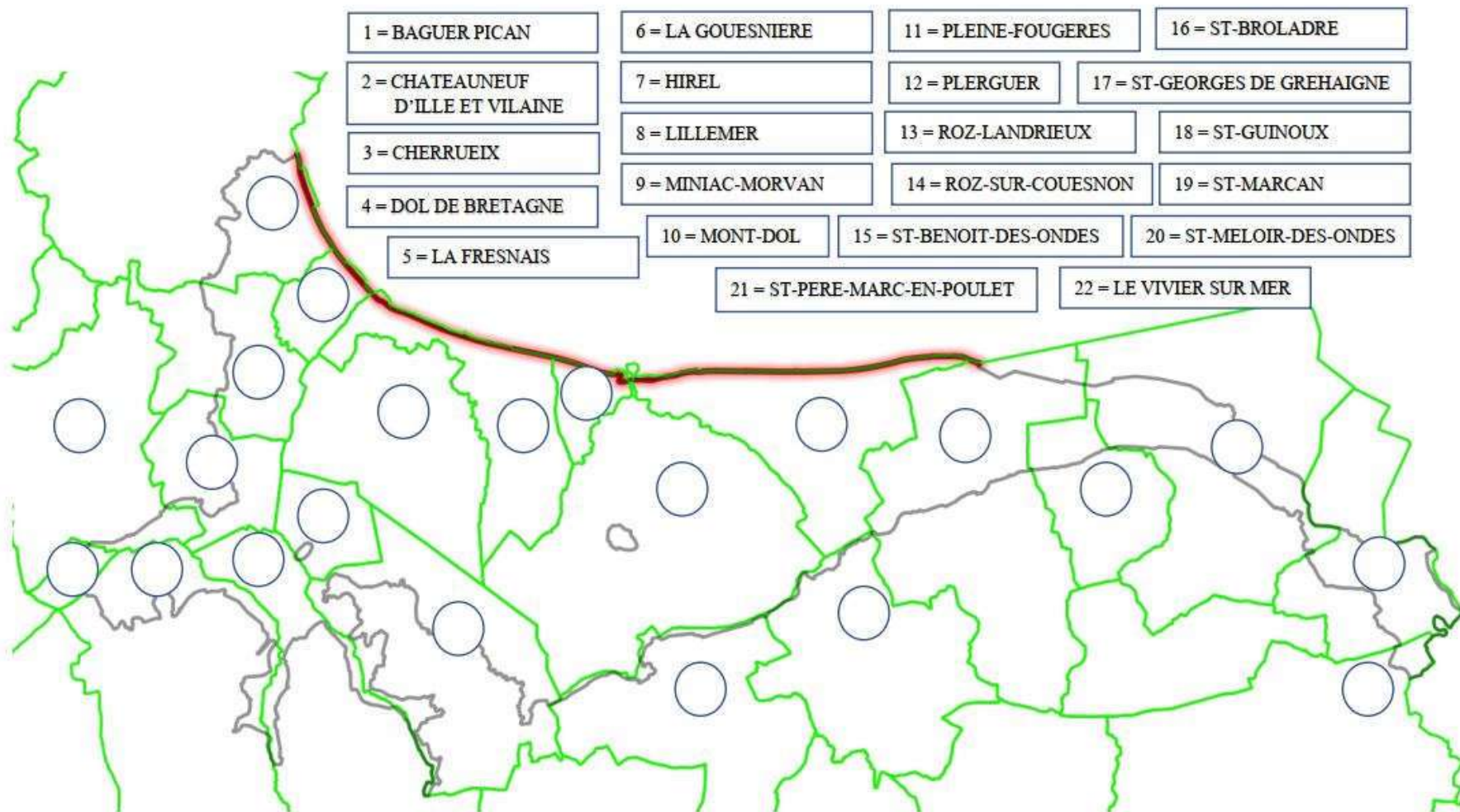
ELAGAGE ET ABATAGE DES
ARBRES MORTS .

FEVRIER



ASSOCIATION SYNDICALE DES DIGUES ET MARAIS DE DOL

RETROUVE LES 22 COMMUNES FAISANT PARTIE DE L'ENCLAVE DE L'ASSOCIATION en remettant les numéros au bon endroit



Légende : — limites communales — limite de l'enclave de l'association — Digue de la Duchesse Anne